

## Compte rendu de la réunion du 05 janvier 2021

Par mail du 13 décembre 2021, la Mairie d'Aix en Provence invite les CIQs à participer à une réunion le 5 janvier à la salle Ughetti en présence de Madame le Maire et divers autres élus.

Les CIQs luynois et Malouesse Bon Rencontre ont envoyé, par mail du 27 décembre, les questions qu'ils souhaitaient poser lors de cette rencontre.

### Rédaction du compte rendu de la réunion du 05 janvier 2022

Dans son mail du lundi 27 décembre 2021, Madame Jocelyne COSSON, Chargée des relations avec les CIQs et collectifs d'habitants indique :

*« Enfin, concernant votre demande de compte rendu de réunion je vous informe que les comptes rendus établis restent toujours en interne et servent de document de suivi propre au Cabinet du Maire mais ne sont jamais diffusés en externe. »*

Il nous semble indispensable de rédiger un compte rendu de la réunion. En conséquence, le présent compte rendu a été rédigé par les membres des CIQs luynois et Malouesse Bon Rencontre.

Ont participé à la réunion : Mme le Maire, des élus, des directeurs de différents services de la ville, des représentants des CIQs de Luynes

REF	QUESTIONS POSEES PAR LES DEUX CIQS	REPONSES DE LA MUNICIPALITE
<b>GENERALITES</b>		
1	Les luynois ne sont-ils pas prioritaires pour un accès au Lycée ? Est-ce normal ?	Sujet non-abordé
2	Le rond-point du lycée va devenir une forêt urbaine.	Réponse en cours
3	Quels équipements publics sont prévus pour les années à venir ? Où en sommes-nous des pistes cyclables ?	Prévu pour 2023 : piste cyclable entre le HPP et l'intersection de la rue Robert Malus par le département. Volonté d'une piste cyclable de Luynes centre / Pont de l'Arc / Guiramande / BHNS / centre d'Aix. Pas abordés : les secteurs manquants au centre de Luynes / 3 Pigeons, également pour les piétons. Equipements publics : non-abordé
4	Nombre d'habitants sur Luynes.	Non-abordé
5	Nous souhaitons avoir les noms des responsables locaux de la maintenance et de la coordination (propreté et tri, espaces verts, arrosage, voiries, stationnement, circulation, etc.).	Les noms nous ont été communiqués.
<b>MOBILITE</b>		

6	Sollicitation pour que la ligne 7 vienne jusqu'à Luynes et permette ainsi aux habitants de pouvoir accéder à Aix autrement que par les moyens individuels. Les autres bus sont trop longs et/ou ne sont pas adaptés à l'accès au centre-ville. Cf. fiche n°10	Remise en séance d'une sollicitation officielle à Mme le Maire, en mains propres, pour qu'elle soit transférée à la métropole. La Municipalité explique que la ligne 14 n'existera plus telle quelle, elle sera remplacée par un parcours sur la RD8 jusqu'à la gare routière. Fréquence : 30 minutes. Cette proposition ne convient pas aux CIQs – nous souhaitons la prolongation de la ligne 7 existante + la conservation de la ligne 14 avec quelques aménagements.
7	Circuit de la ligne 14, pourquoi ne va-t-il plus à la gare routière ? Sensation d'enclavement des Luynois. A quand une mobilité durable demain pour les Luynois ?	Voir ci-dessus (question 6)
<b>VOIRIE-INFRASTRUCTURE- CIRCULATION</b>		
8	<b>Pont du pont de l'Arc.</b> Destruction/reconstruction ? Quid de la circulation ? Accès au centre-ville pour les Luynois ? Si destruction de ce pont, nous demandons que le barreau de la félicité soit ouvert avant ces travaux.	Destruction prévue pour 2024/25, Construction 2024/25, mise en service 2026. Projet non-finalisé. Barreau de la félicité : en cours de discussion Avec les propriétaires. Inscrit au PLU. Les CIQs regrettent que depuis 2015 ce dossier n'a absolument pas avancé.
9	<b>Pont de l'avenue Fortuné Ferrini.</b> Demande de sécuriser l'accès des riverains et des piétons qui l'empruntent. Le passage piéton mesure 55cm et présente une dangerosité accrue. Demande du lancement d'une étude pour trouver des solutions permettant un cheminement sécurisé vers le centre village. Cf. fiche n°9.	Une étude est en cours
10	<b>RD8, (depuis le Pont de l'Arc jusqu'aux Trois Pigeons)</b> Comment prévoyez-vous la sécurisation pour un accès piéton et vélo entre Luynes et le centre d'Aix ? accès aux nouvelles constructions, limitation de vitesse sur les différents secteurs ? Cf. fiche n°12	Les CIQs insistent sur la dangerosité par manque de cohérence (trottoir, pistes cyclables, signalétique, limitation de vitesse, limites d'agglomération...) Le secteur sud de Luynes a été abordé plus spécifiquement pour une demande de réduction de la vitesse de 70 à 50 Km/h sur les quelques centaines de mètres entre la panneau de fin d'agglomération au sud de Luynes (RD8N) et l'échangeur A51; il en va de la sécurité des résidents et usagers. Mme JOISSAINS a dit qu'elle essaierait de trouver une solution, sachant que le département n'y semble pas favorable.
11	<b>Stationnement en centre village</b> Manque de places de stationnements pour accéder aux commerces et autres besoins des habitants (réflexion sur la réglementation liée au stationnement, réflexion à l'étude du stationnement à cheval dans certaines rues).	Prévu un stationnement règlementé – étude en cours. Les CIQs ont fait la demande d'un parking-relais.
12	Circulation sur les petits chemins, Quel est le plan de circulation et de sécurisation des usagers et riverains des petits chemins ? (Plaine des dés, St Jean de malte, Capelasse, Blaque, Barre st Jean, Frères gris).	Sujet non abordé
13	Accès au Montaignet, Parking ? sécurité vis à vis des engins motorisés qui y	Sujet non abordé.

	accèdent et chasseurs ? Signalétiques absentes.	
14	<p>Demande d'une étude pour une réouverture de l'accès du garage du centre du village sur l'avenue Fortuné Ferrini à la demande des riverains. Cf. fiche n°3</p>	<p>Longue discussion. Le transfert du Garage dans la zone des Trois Pigeons : Le représentant de l'urbanisme indique que les études sont en cours pour la relocalisation aux Trois Pigeons et que ce projet devrait se faire dans les deux ans à venir. Par ailleurs, le CIQ indique l'article UE1 du règlement du PLU qui stipule : « Occupation et utilisation du sol interdites... les dépôts de véhicules... (Une DSP de dépannage, remorquage implique obligatoirement le stockage de véhicules). Mme le Maire demande à ses services de reprendre le dossier. L'ouverture du garage sur Ferrini : la réduction des nuisances nécessite un accès direct sur la RD8n. Le département sera sollicité pour cette demande.</p>
15	<p>A la hauteur de la villa des Pins, un poteau de courant faible coupe le cheminement piéton empêchant les personnes à mobilité réduite de l'emprunter. De nombreux percements faits à cet endroit auraient dû faire disparaître ce poteau temporaire. A quand son enlèvement ? Cf. fiche n°5.</p>	Sujet non abordé.
16	Quid des nids de poules existants.	Sujet non abordé.
<b>URBANISME</b>		
17	Nombre de nouveaux logements sur Luynes et nombre de permis accordés en 2018/2019/2020/2021.	Sujet non abordé. Les CIQs sont toujours en attente du document officiel validé et promis par le Directeur de l'urbanisme depuis juin 2021.
18	<p>Halte Ferroviaire, oui/non ? Quid des terrains prévus pour cette halte, espaces réservés (numéro 103, incohérences constatées dans le PLU) Cf. fiche n°1 Il semble qu'un centre commercial soit prévu sur l'un de ces emplacements qu'en est-il ? Cf. fiche n°11</p>	<p>Rien n'est prévu pour le court et le moyen terme. Procédure en cours sur l'emplacement réservé No 103. L'urbanisme ne connaît pas l'avancement de cette procédure La municipalité confirme l'intérêt de conserver cet emplacement réservé.</p>
19	Demande d'une anticipation des infrastructures par rapport au PLU et avant délivrance des permis.	<p>Prévu : un ralentissement de l'urbanisme. Mme le Maire souhaite un urbanisme raisonné, négocié avec les promoteurs. L'adjoint à l'urbanisme souhaite obtenir de la part des promoteurs un document spécifique pour valider la consultation des riverains et CIQs. Toutefois cette pièce ne peut être exigée selon les textes. Les textes ne permettent pas de faire participer même à titre consultatif les CIQ aux décisions de la commission d'urbanisme. Les CIQs souhaitent avoir les références de ces textes.</p>
20	Demande d'une augmentation de stationnement par logement pour les nouveaux permis accordés afin de ne pas avoir de stationnement anarchique sur les trottoirs (demande de 2 places minimum par logement construit).	<p>La ville indique qu'elle demande plus que ce qui est prévu par le PLU – pour les CIQs ce n'est pas satisfaisant. Nous réitérons notre demande.</p>

21	Demande d'une urbanisation raisonnée afin de ne pas perdre l'identité du village "stop aux immeubles sans infrastructures adaptées".	La ville suggère aux promoteurs qu'ils consultent les CIQs. (Voir point 19)
22	Demande de la réduction de la hauteur des nouvelles constructions à 10m avec emprise au sol maîtrisée à 30% dans le centre village (passage en centre village de la zone UM en zone UD).	Faites vos remarques lors de l'enquête publique !
23	Demande dans les zones pavillonnaires que la hauteur des constructions dans le secteur de Malouesse soit maintenue à 7m. Cf. fiche n°8	Sujet non abordé.
24	AOP de Bon rencontre, qu'est-il autorisé à date sur cet espace, et que prévoit le PLU sur le futur ?	Sujet non abordé.
25	AOP quartiers Sud : Où en est-on sur ce dossier ?	Sujet non abordé.
26	Y a-t-il une étude pour le déplacement du garage à l'extérieur du centre du village ? Demande que l'ouverture se fasse sur l'avenue Fortune Ferrini le temps du déplacement afin que les riverains du Boulevard Caire retrouvent une qualité de vie agréable. Quid de la DSP donnée ? Cf. fiche n°3	Cf. question N° 14
27	Rehaussement de bâti en arrêt de chantier sur allée du Capricorne et angle allée du Verseau. Un Dossier a-t-il été instruit et validé par les services de l'urbanisme ? Cf. fiche n°4.	Sujet non abordé.
28	Emplacement réservé 74 le long de la voie ferrée, derrière le CAT. Les nouvelles constructions respectent-elles cet emplacement ? pourquoi a-t-il été réduit ? Cf. fiche n°6.	Sujet non abordé.
<b>SECURITE</b>		
29	Vidéosurveillance, quand seront mises en place les caméras qui étaient déjà prévues ? quand augmentons-nous ce nombre ? Quel usage est fait de ces dispositifs ?	Espace Ughetti avec mixité adultes/enfants : Bien fréquenté le jour moins bien la nuit Projet d'aménagement de 346 m <sup>2</sup> en aire de jeux d'enfants et un centre de fitness avec un investissement de 330.000 €
30	Surveillance par des rondes de lieux de regroupements de jeunes et passage Attard qui est très régulièrement vandalisé. Pourquoi ne pas redonner une fonction à ce lieu ? mise en place de bancs pour le rendre convivial ? Cf. fiche n°2.	Ughetti c'est un des 3-4 points clé de la ville avec 40% des rodéos, il y a eu 357 PV et 157 patrouilles. Un banc a été enlevé car favorable aux rassemblements. Implantation de 2 caméras 24/24h reliées au central avec 6 agents en permanence devant les caméras. Tous les appels sont consignés.
31	Respect des 3,5T, A quand un rappel sur l'incivisme ? Délivrance d'autorisation si délivrance de permis ? Les gens se font presque renverser par ces camions qui ne respectent pas les voies.	

32	Sécurité routière sur Luynes, sécurité des luynois sur les tentatives de cambriolages, y a-t-il un planning de patrouilles ?	Brigade de nuit renforcée pour les mécaniques sauvages. Mise en service de deux motos équipées en décembre
<b>DIVERS</b>		
33	<b>Fibre :</b> Quand la fin du déploiement de Luynes ?	Sujet non abordé.
34	<b>Scolarité :</b> Adéquation entre les nouveaux programmes d'urbanisme autorisés et les classes ouvertes.	Sujet non abordé.
35	<b>Propreté :</b> Quand seront là les cantonniers qui étaient prévus ?	Possibilité d'augmenter les volumes des containers individuels de tri.
36	<b>Point de collecte, containers collectifs et encombrants :</b> Tous les points de collectes font l'objet de dépôts sauvages, de sacs jetés à côté, est-il envisageable de prévoir des locaux fermés ?	Une étude est en cours. Recrutement d'une brigade environnementale en 2022.
37	<b>Espaces verts :</b> Qui en a la charge ? Impression d'être à l'abandon, ne peut-on pas prévoir une fréquence d'entretien ?	Cf. question 36. Sinon projet de végétalisation sur 700m <sup>2</sup> prévu pour février 2022
38	<b>Arbres sur les trottoirs :</b> Y a-t-il des travaux de prévus pour rendre l'usage des trottoirs sans risque de chute pour les riverains ? Remplacer les arbres morts ou en mettre là où il y en avait. Cf. fiche n°7.	Prévu : un contrôle du travail des entreprises. Les arbres seront remplacés par des variétés avec des racines adaptées. Remplacement de 53 arbres au cimetière.

Compte rendu rédigé le 11/01/2021.